

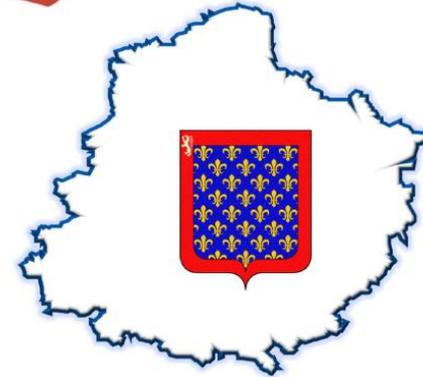


LCL Dominique CHANSON
CF ° Claude BAUDRY
CDT ° Jean-Noël GELEBART

Présentation CORDEF 72

15 juin 2023

St Cosme-en-Vairais



La Délégation Militaire Départementale (DMD) organise annuellement une réunion d'information au profit des correspondants défense du département et envoie tous les trimestres par internet une lettre d'information.

site Internet référent : www.defense.gouv.fr et nouveau sur Facebook DMD72

Le correspondant Défense est :

- L'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de Défense au sein de la commune (Autorités <-> Commune)
- Le relais d'information sur la Défense auprès du conseil municipal et des citoyens (Commune <-> Citoyens)

Le 1er septembre 2023
JM Dorneau

La Délégation Militaire Départementale



Chef Etat-major des armées
Thierry BURKHARD
Général d'Armée

Chef Etat-major des armées de Terre
Pierre SCHILL
Général d'Armée



GA BURKHARD - CEMA

GA SCHILL - CEMAT



EMA

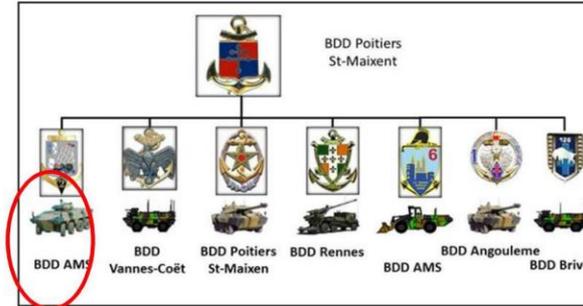
EMAT

GCA MICHON - OGZDS O

Général de corps d'armée
Laurent MICHON
Commandant la zone Ouest

DMD 72

LE DMD



GBR PIERRE - COMBRIG 9^e BIMa

Général de Brigade **Hervé PIERRE**
Commandant 9^e Brigade Infanterie de Marine (Poitiers)
Comprenant 7 régiments avec 10 000 militaires

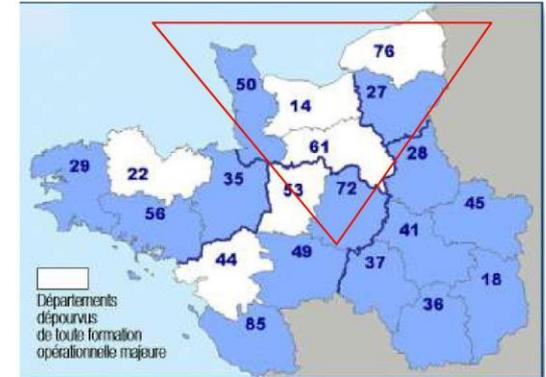
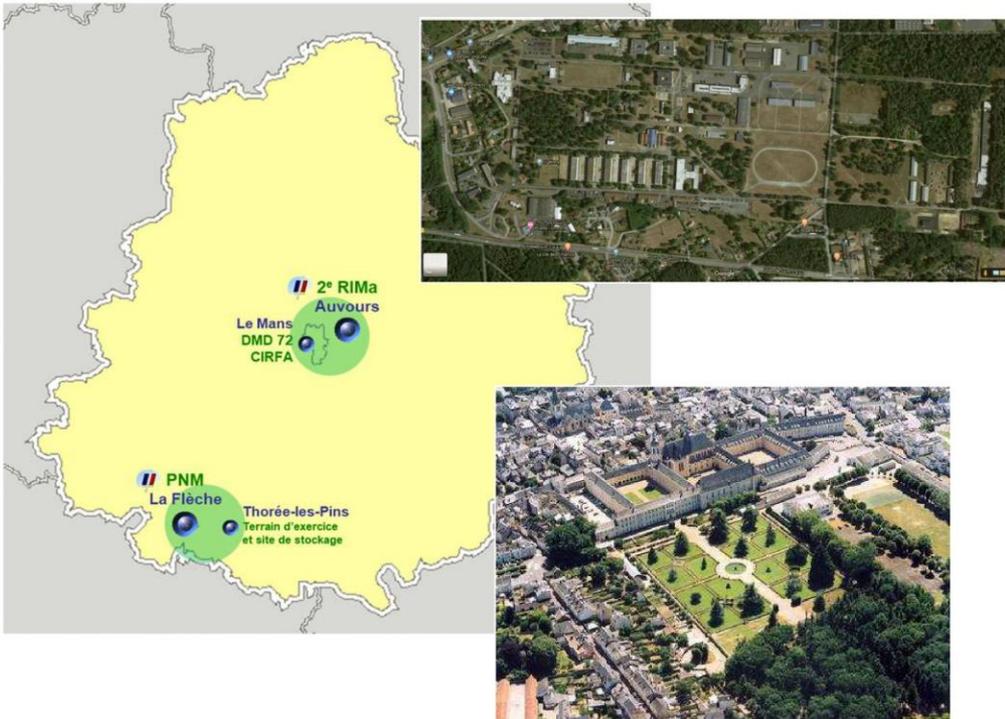
COL ROUSSEAU - CDC du 2^e RIMa

Le **Délégué Militaire Départemental** a un rôle d'expert et de conseil auprès du préfet. Les délégations militaires départementales (DMD) représentent l'officier général de zone de défense (OGZD), responsable de la zone territoriale militaire à laquelle ils sont rattachés géographiquement. Il est le premier point de contact au niveau local. Il renseigne les correspondants défense sur l'ensemble des questions défense et facilite la prise de contact avec les autorités compétentes (Défense, Éducation nationale, préfetures...). DMD Adjoint : LCL Dominique CHANSON

Les Armées en Sarthe



Un département bien loti , aux portes d'un désert militaire



Le 2è RIMA compte 1200 militaires + 300 réservistes.

Missions à l'étranger : Guyane, Niger + Nouvelle Calédonie en fin 2023

DISSUASION NUCLÉAIRE



TERRITOIRE NATIONAL

MÉTROPOLE



6 000 MILITAIRES

FORCES DE SOUVERAINÉTÉ

Antilles (FAA) :	1 050
Guyane (FAG) :	2 100
Mayotte/La Réunion (FAZSOI) :	1 750
Nouvelle-Calédonie (FANC) :	1 450
Polynésie française (FAPF) :	950

7 300 MILITAIRES

FORCES PRÉPOSITIONNÉES

Sénégal (EFS) :	400
Côte d'Ivoire (FFCI) :	900
Gabon (EFG) :	350
Djibouti (FFDJ) :	1500
Émirats arabes unis (FFEAU) :	700

3 850 MILITAIRES

DÉPLOIEMENTS MARITIMES FRANÇAIS (hors Actions de l'État en mer)

Corymbe (Golfe du Gabon)	150
Atlantique Nord	200
Méditerranée orientale	150

500 MILITAIRES

ÉLÉMENTS FRANÇAIS DE PARTENARIAT



Niger - Tchad

≈ 2 500 MILITAIRES

CHAMMAL



Syrie - Irak

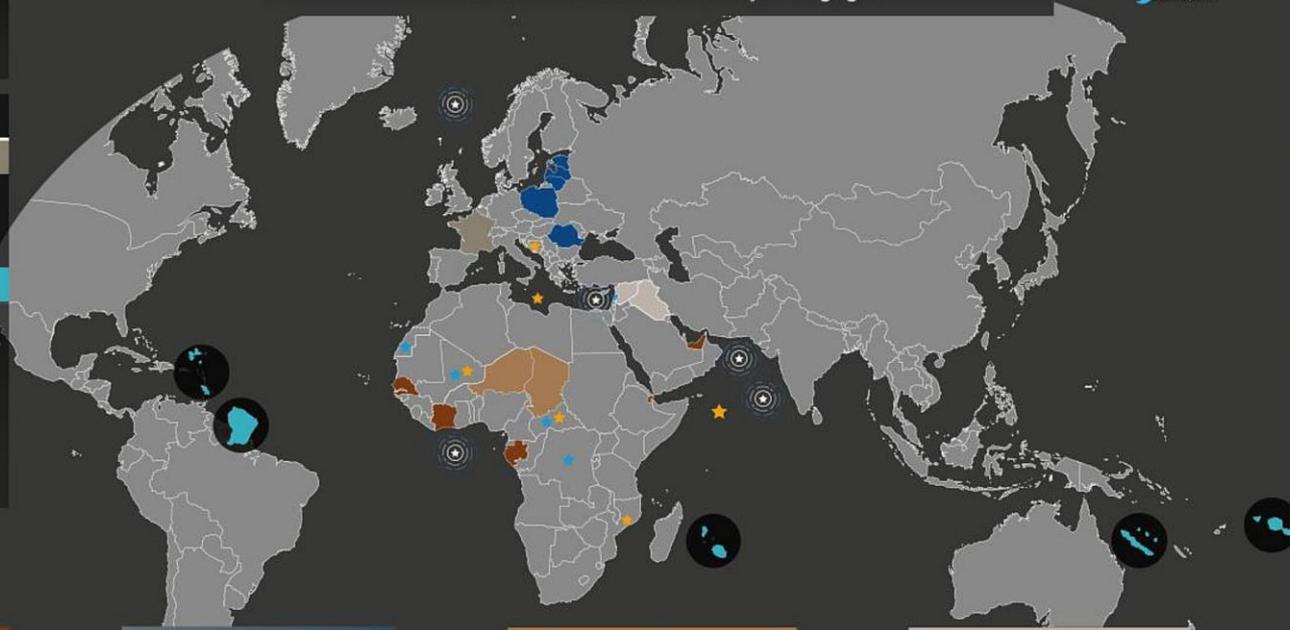
600 MILITAIRES

PRINCIPALES OPÉRATIONS DES ARMÉES FRANÇAISES

Environ 30 000 militaires français engagés



État-major des armées / avril 2013
@EtatMajorFR



OPÉRATIONS INTERNATIONALES

OTAN	
LYNX : 300	eAP* AIR SHIELDING
+ 1 400 MILITAIRES	
* déploiement cyclique	

UE	
★ République centrafricaine	★ Althéa ★ Atalante ★ Irini
★ Mali	★ Mozambique
150 MILITAIRES	

ONU	
Daman (Liban) :	700
★ Mali	★ Sahara
★ République centrafricaine	
★ République démocratique du Congo	
750 MILITAIRES	

AUTRES MISSIONS INTERNATIONALES	
Golfe Arabo-Persique :	
Agénor :	100
Combined maritime forces* :	150
250 MILITAIRES	
* déploiement non permanent	

MISSIONS RÉCURRENTES	
Groupe aéronaval :	2 700
Jeanne d'Arc :	800
3 500 MILITAIRES	

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La loi de programmation militaire 2024-2030 a été définitivement adoptée par le Parlement, le jeudi 13 juillet 2023.

Avec un budget de 413 milliards d'euros, cette LPM porte l'ambition de transformer les armées pour permettre à la France de faire face aux nouvelles menaces et de maintenir son rang parmi les premières puissances mondiales.

La loi est fondée sur une logique de transformation des armées. Il s'agit d'assurer à la Nation les moyens de faire face à la dégradation du contexte stratégique, au retour de la guerre aux portes de l'Europe et à l'accélération des ruptures technologiques.

Le texte définit la politique de défense de la France pour les prochaines années à travers cinq axes majeurs :

- ajuster notre effort de défense aux menaces actuelles et futures ;
- conforter les fondamentaux de notre défense ;
- adapter notre outil militaire à l'évolution des menaces ;
- réussir les sauts technologiques ;
- accroître les forces morales.

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE DANS LA SARTHE



94 millions d'euros : montant cumulé** des investissements d'infrastructure
• dont plus de 60 logements construits ou rénovés



62 millions d'euros : montant moyen annuel de masse salariale



40 millions d'euros : montant cumulé** des achats par les unités militaires locales (prestations d'entretien, services à la personne, réparations...)



3 millions d'euros : montant cumulé** des dépenses liées au plan Famille 2 avec des réhabilitations destinées à accueillir les familles des élèves et des permanents du Prytanée National Militaire pour des événements de cohésion (La Flèche)



450 : nombre de réservistes (cible 2030 / 309 en 2023)

LIVRAISONS AUX ARMÉES



40 véhicules de combat GRIFFON



5 véhicules de combat SERVAL

** Sur la période de la LPM

PRINCIPAUX SITES INDUSTRIELS CONTRIBUANT À LA LPM

Fixations
métalliques



SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Howmet Fixations
Simmonds



LA FERTÉ-BERNARD

Faure Herman

Débitmètres à turbines
et à ultra-sons.

LA DÉFENSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

633 emplois dans l'industrie de défense

104 entreprises et fournisseurs directs du ministère

16 sous-traitants de l'armement

1741 personnes du ministère des armées.

Rendez-vous de citoyenneté

- **Recensement**

A faire auprès de la mairie. Obligatoire pour garçons et filles à la date du 16^e anniversaire.

- **Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC)**

Obligatoire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans.

- **Service National Universel (SNU)**



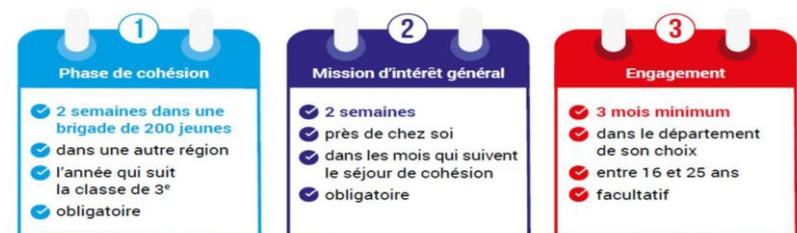
Phase 1 obligatoire : 15 J de cohésion (internat) + 15 J de Mission intérêt général
Phase 2 volontaire : Engagement dans un domaine - minimum 3 mois

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



3 ÉTAPES CLÉS



La phase 1 n'est pas encore obligatoire en 2023, c'est un engagement volontaire.

Participants : 15000 en 2021, 32000 en 2022, 40000 en 2023.

A partir de mars 2024, le SNU sera intégré au temps scolaire pour les élèves volontaires de classe de seconde. Pas encore de décision pour le rendre obligatoire.

COMMENT S'ENGAGER DANS L'ARMÉE

Le CIRFA est présent au Mans pour vous renseigner.

Vous souhaitez nous rencontrer :

Centre d'information et de recrutement des forces armées



1bis, 3 rue de Bône – 72000 Le Mans

Du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Tél : 02 43 52 16 40



Mail : cirfa-terre-le-mans.recrutement.fct@def.gouv.fr

Tél : 02 43 52 16 46

MARINE NATIONALE



Mail : cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr



Mail : cirfa-air-le-mans.recrutement.fct@def.gouv.fr



Tél :

02 43 52 16 51



23 000 engagements par an en France
dont 16 000 dans l'armée de terre.

200 par an en Sarthe.

Age minimum 17,5 ans et 32 ans
maximum.

Délai de recrutement : 3 mois minimum
entre le dossier de candidature et le
résultat de commission.

1 dossier sur 10 est engagé.

Centre CIRFA du Mans + 9 points
d'accueil dont celui de Fresnay sur Sarthe
(maison de pays).

Les classes de défense et les classes de défense et de sécurité globales

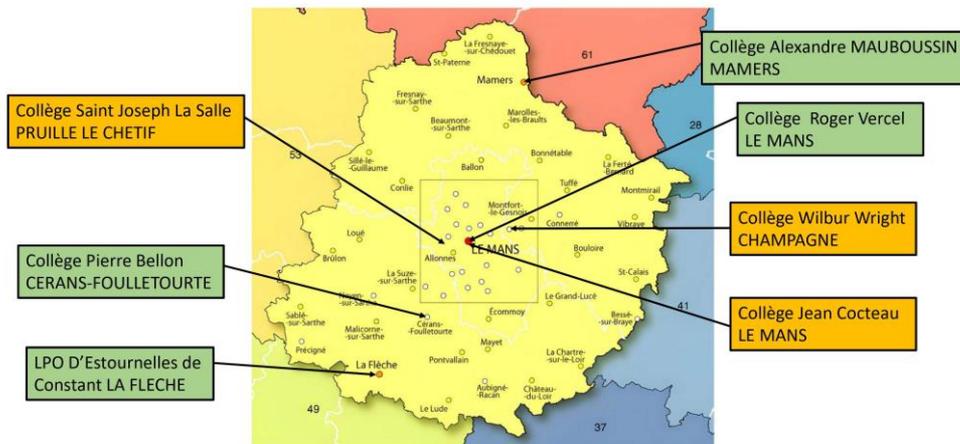
La jeunesse au cœur de la Défense



Projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire, en partenariat avec une unité militaire, ou un autre partenaire en lien avec la sécurité.

Ce projet s'adresse à la jeunesse dans sa diversité, pour contribuer à l'acquisition des connaissances et des compétences avec un enjeu de société essentiel : former les citoyens de demain.

Les classes de défense dans La Sarthe



Les domaines abordés

- La défense militaire et sécurités civiles
- La défense civile et valeurs solidaires
- La défense du patrimoine naturel
- La défense du patrimoine culturel
- La défense économique

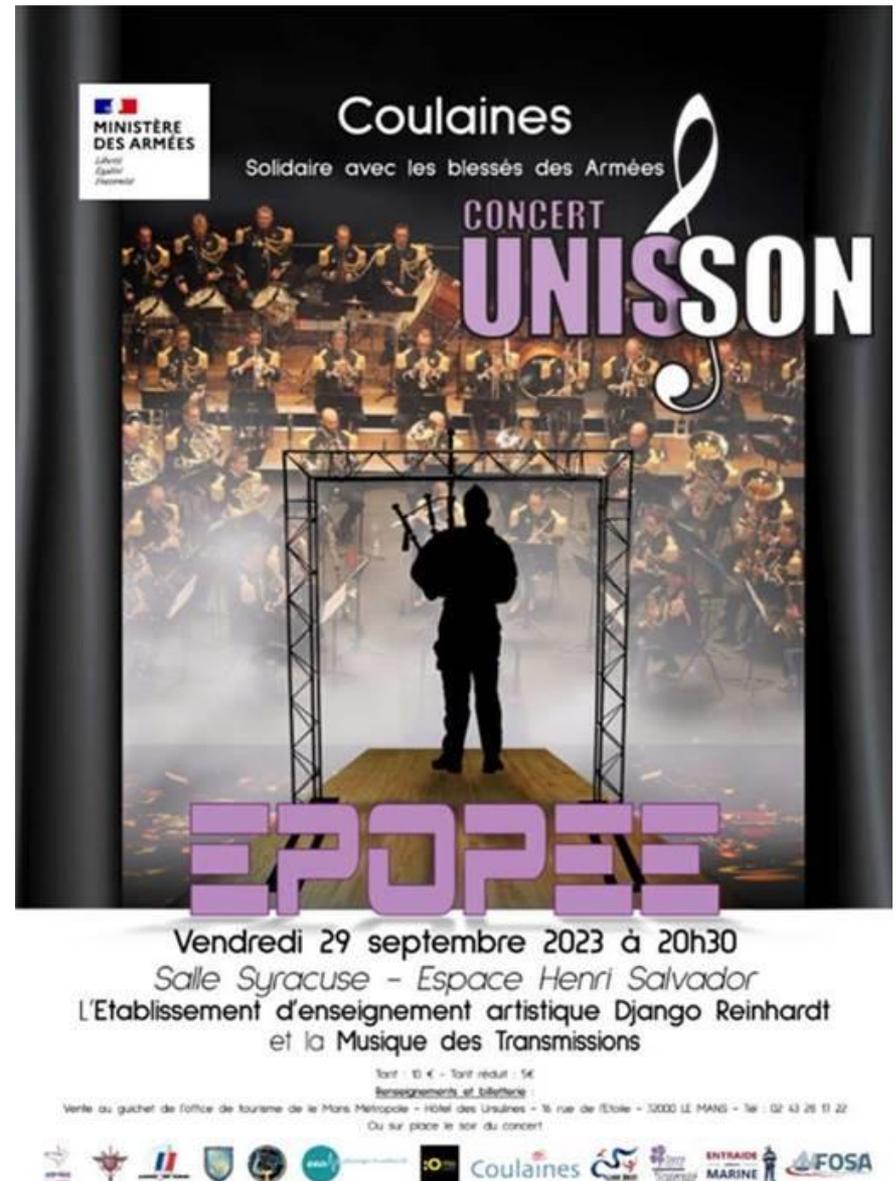


Concert « UNISSON » au profit des blessés des armées

Vendredi 29 septembre 2023 à Coulaines

Ces manifestations sont l'occasion pour les armées de rencontrer la population du grand Ouest et de lui faire découvrir la richesse du répertoire de nos musiques militaires, qui se produisent à chaque fois aux côtés d'artistes, et de formations musicales originaires de la ville qui nous accueille.

Le tarif d'entrée est modique : 10 € et sera entièrement reversé aux organismes du ministère des Armées en charge des blessés.



MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Coulaines
Solidaire avec les blessés des Armées

CONCERT
UNISSON

EPOPEE

Vendredi 29 septembre 2023 à 20h30
Salle Syracuse - Espace Henri Salvador
L'Établissement d'enseignement artistique Django Reinhardt
et la Musique des Transmissions

Tarif : 10 € - Tarif réduit : 5€
Bénévoles et billetterie

Vente au guichet de l'office de tourisme de la Mars Métropole - Hôtel des Ursulines - 16 rue de l'Étoile - 44300 LE MANS - Tél : 02 43 26 11 22
Ou sur place le soir du concert

